



Sainte-Beuve et la « Bohême littéraire ». Un épisode de la vie académique sous le Second Empire

COMMUNICATION D'ANDRE GUYAUX

À LA SEANCE MENSUELLE DU 13 SEPTEMBRE 2014

Sainte-Beuve, en janvier 1862, n'est pas heureux du résultat des élections à l'Académie française. Il sait déjà qu'il ne le sera pas plus à l'issue de celles qui se préparent. Il traduit son insatisfaction en soulevant une question de fonctionnement, dans un article intitulé « Des prochaines élections à l'Académie », publié le lundi 20 janvier 1862 dans *Le Constitutionnel*¹. Les « prochaines élections » dont il parle devraient pourvoir le fauteuil de Scribe, un auteur de théâtre, très populaire, et le fauteuil du père Lacordaire, élu le 2 février 1860, mort le 21 novembre 1861, qui n'a donc guère siégé.

Les candidatures sont nombreuses. Sainte-Beuve en fait l'inventaire, avec pour chacune d'elles un commentaire sans complaisance. Le candidat dont il parle avec le moins d'indulgence est le prince Albert de Broglie, qui sera confortablement élu à la succession de Lacordaire et qui viendra siéger aux côtés de son père, le duc Victor de Broglie. Sainte-Beuve ironise sur cette consanguinité : « Ses titres sont sérieux, rangés, estimables ; il y aurait lieu de les examiner de près. A-t-il daigné se demander pourtant ce que ces mêmes titres

¹ Recueilli dans les *Nouveaux lundis*, Paris, Michel Lévy frères, t. I, [mars] 1863, deuxième édition revue, 1864, p. 387-410.

seraient comptés à un homme tout à fait nouveau et uniquement fils de ses œuvres². »

Un candidat, qui allait bientôt se désister, a donné sa célébrité à ce moment de la vie académique sous le Second Empire : Baudelaire. Et c'est au moment où il aborde le cas de Baudelaire, dans son article, que Sainte-Beuve donne à ce ton de condescendance qu'il adopte pour parler des autres candidats une verve particulière. On connaît ces phrases où il déporte l'auteur des *Fleurs du Mal* « à la pointe extrême du Kamtchatka romantique³ ».

La première partie de l'article de Sainte-Beuve, la revue des candidatures en présence, n'est qu'un long hors d'œuvre (20 pages sur 25 dans les *Nouveaux lundis*), avant le plat de résistance, qui est une proposition-choc de subdivision de l'Académie française en huit « sections ». Chacune de ces sections devrait correspondre à un domaine particulier, à une spécialité, à un genre — sur le modèle de l'Institut, lui-même divisé en classes sous l'Empire, devenus « académies » sous la Restauration. Sainte-Beuve fournit le détail de ces huit « sections » : 1. langue et grammaire ; 2. théâtre ; 3. poésie (lyrique, épique, didactique) ; 4. histoire ; 5. éloquence orale ; 6. éloquence écrite ; 7. roman ; 8. critique⁴.

Chaque section, réunie ès qualités, proposerait des noms. L'idée de Sainte-Beuve est que cette redistribution des rôles vienne garantir les compétences et la transmission des sièges dans un domaine qui leur serait en quelque sorte réservé, suivant ce qu'il appelle « le principe d'analogie⁵ ». Lorsqu'il envisage de ce point de vue les deux fauteuils vacants, celui de Scribe ne pose pas de problème : « on n'a, pour remplacer M. Scribe, que l'embarras du choix parmi les auteurs dramatiques⁶. » Il cite plusieurs noms. La succession de Lacordaire est plus problématique : le prédicateur romantique avait été choisi, précise Sainte-Beuve,

² *Ibid.*, p. 405. Albert de Broglie a recueilli 23 voix sur 29 au fauteuil de Lacordaire, dès le premier tour, le 20 février 1862. La succession de Scribe fut plus laborieuse. Après plusieurs élections sans majorité, c'est un romancier, Octave Feuillet, qui l'emportera le 3 avril.

³ *Ibid.*, p. 401.

⁴ *Ibid.*, p. 406-407.

⁵ *Ibid.*, p. 407.

⁶ *Ibid.*

« non pour sa croyance, [...] mais pour son talent de parole et son éloquence⁷ ». Or, en 1862, il semble qu'il n'y ait plus guère de grands orateurs. « Allons à la découverte⁸ ! », déclare Sainte-Beuve, « l'éloquence ne se cache pas sous le boisseau. N'y mettons ni esprit de parti ni préjugé d'aucune sorte ». Et de proposer le nom... d'un ministre de Napoléon III, Adolphe Billault⁹.

À quoi réagissait Sainte-Beuve en faisant cette proposition ? À l'hégémonie d'une majorité constituée qui suscite les candidatures et les conduit à l'élection¹⁰. La subdivision en « sections » est conçue à ses yeux pour préserver « la minorité ». Le sous-entendu est que la majorité en question est politique. L'Académie française, sous le Second Empire, voit revenir en force des légitimistes et des « anciens » de la monarchie de Juillet. On peut s'en réjouir : l'Académie héberge la dissidence, sous un régime autoritaire. Mais Sainte-Beuve, qui s'est rallié à Napoléon III, n'a guère d'affection pour les fantômes de 1830. Pas plus que Baudelaire, qui exprime à cette occasion son anti-orléanisme : « Ces gens-là finiront par *faire* l'élection de leurs concierges, si ces concierges sont orléanistes¹¹. »

L'initiative du critique académicien a agité les esprits. Sous la Coupole sans doute, mais on n'en sait trop rien puisqu'il n'existait pas de procès-verbal des séances. « Les choses se sont passées comme à l'ordinaire¹² », écrit Sainte-Beuve à Poulet-Malassis, à propos de la séance qui s'est tenue le jeudi 23 février, trois jours après la parution de son article. À l'extérieur, dans la presse en particulier, les

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*, p. 408.

⁹ *Ibid.*, p. 408-409.

¹⁰ Sainte-Beuve, écrit Albert Rouxel, « ne peut se consoler de voir le gouvernement toujours en minorité dans une compagnie qui est le dernier refuge des ennemis de l'Empire » (*Chroniques des élections à l'Académie française [1634-1870]*, Paris, Firmin-Didot, 1886, deuxième édition revue et augmentée, 1888, p. 362).

¹¹ Baudelaire, lettre à Flaubert, 31 janvier 1862 ; *Correspondance* de Baudelaire, texte établi, présenté et annoté par Claude Pichois, avec la collaboration de Jean Ziegler, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque de la Pléiade, t. II, 1973, p. 225.

¹² Sainte-Beuve à Auguste Poulet-Malassis, 3 février 1862 ; *Correspondance générale de Sainte-Beuve*, recueillie, classée et annotée par Jean Bonnerot [...], Toulouse, Privat-Didier, t. XII, 1962, p. 298.

commentaires vont bon train¹³. Deux grands quotidiens relaient la proposition de Sainte-Beuve. Le 26 janvier, Auguste Nefftzer publie dans *Le Temps* le premier volet d'un article qui se prolongera le 12 février¹⁴. Le 27 janvier, Edmond Texier s'exprime dans *Le Siècle*, le grand journal « voltairien », où il tient une chronique¹⁵. Deux revues leur emboitent le pas. La *Revue anecdotique* fait paraître à la fin du mois un article non signé, dont l'auteur n'est autre que l'un des candidats, Charles Baudelaire¹⁶. Le 1^{er} février, Edmond-Antoine Poinsoy signe de son pseudonyme, Georges d'Heilly, un point de vue sur « M. Sainte-Beuve, l'Académie et les candidats proposés », dans la « Chronique parisienne » de la *Revue française*¹⁷. Il est le seul à relever l'arrière-pensée de Sainte-Beuve. Il le fait lorsqu'il évoque la succession de Lacordaire :

Qui donc veut nommer M. Sainte-Beuve ? l'adroit écrivain va-t-il au moins terminer son plaidoyer contre les candidats connus, en nous faisant savoir celui qu'il voudrait voir élire ? Ce n'est point M. Dufaure, ni le P. Gratry, ni Mgr de Bonald, ni Mgr Pie. Sera-ce M. Bautain ? Ou bien M. Chaix-d'Est-Ange ? Ou M. Jules Favre ? Non, M. Sainte-Beuve nous propose M. Billault, ministre et orateur¹⁸.

Edmond Texier reprend à Sainte-Beuve, en lui donnant des accents progressistes, l'idée que l'Académie doit évoluer, qu'elle est restée jusqu'ici « inaccessible aux courants de la société nouvelle » et que les vieux usages, qui lui convenaient sous l'Ancien Régime, « ne sont plus aujourd'hui que des prétentions puérides ». Sainte-Beuve suggérait en effet, une évolution, une adaptation à l'esprit du temps, — ou à ses idées.

¹³ L'article de Sainte-Beuve fit « une grande sensation dans le monde politique et littéraire », selon Albert Rouxel (*op. cit.*, p. 363).

¹⁴ Auguste Nefftzer, « De l'Académie française. À propos d'un article de M. Sainte-Beuve », I, *Le Temps*, 26 janvier 1862, p. 3.

¹⁵ Edmond Texier, « Revue hebdomadaire », *Le Siècle*, 27 janvier 1862, p. 3.

¹⁶ [Baudelaire], « Une réforme à l'Académie », *Revue anecdotique*, 15-31 janvier 1862 ; *Œuvres complètes*, texte présenté, établi et annoté par Claude Pichois, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque de la Pléiade, t. II, 1976, p. 188-191.

¹⁷ Georges d'Heilly [Edmond-Antoine Poinsoy], « Chronique parisienne », *Revue française*, 1^{er} février 1862, p. 218-223.

¹⁸ *Ibid.*, p. 221.

Auguste Nefftzer s’empare d’un autre motif beuvien. Il cite le passage où Sainte-Beuve attire l’attention sur ce qu’il appelle « la Bohême littéraire » :

L’Académie, en la personne de plusieurs de ses membres considérables, a [...] une grande peur : c’est encore moins la politique qui détermine dans certains cas, que la crainte de la Bohême littéraire. Il est bon pourtant de ne pas en exagérer l’étendue, de savoir où elle finit et où elle commence. La discussion sur plus d’un nom réputé suspect y aiderait. Il ne faut pas, à force de mettre en garde contre la Bohême, s’abstenir de toute littérature actuelle et vivante¹⁹.

C’est à quelques lignes de là, lorsqu’il établit les fiches des candidats, que Sainte-Beuve se donne l’air de rassurer ses confrères sur la personnalité de l’un d’eux, le seul poète en lice, Baudelaire, qui risque d’être, sur les bancs de l’Académie, un « nom réputé suspect ». Mais ce n’est pas à lui qu’il pense en parlant de « la Bohême littéraire ».

Qu’est-ce que la « Bohême littéraire », qui inspire une si « grande peur » à plusieurs « membres considérables » de l’Académie ? La « Bohême littéraire » ne figure pas en tant que telle dans les histoires de la littérature. Il a existé dans les années 1833-1834, c’est-à-dire à l’époque des débuts de Sainte-Beuve, au moment où il rédige son grand roman, *Volupté*, ce qu’on a appelé la Bohême du Doyenné, du nom d’un petit quartier du « vieux Paris », de ce « vieux Paris » détruit par Haussmann, à l’emplacement de l’arc du Carrousel, entre les deux ailes du Louvre. Baudelaire évoque cette destruction dans *Le Cygne*, un des plus beaux poèmes des *Fleurs du Mal*. Nerval, Gautier, Arsène Houssaye furent de cette Bohême. Des peintres de grand talent comme Chassériau ou Corot, en avaient décoré les bâtiments délabrés où logeaient quelques artistes menant une existence libertaire au cœur de la capitale.

C’est la première génération de la « Bohême littéraire ». Ses adeptes, un peu plus tard, ont été des candidats virtuels ou malheureux à l’Académie : Gautier, dont le nom fut souvent cité, fut quatre fois candidat ; Nerval, auteur à dix-huit ans d’un pamphlet contre l’Académie, ne fut jamais candidat, mais son nom a circulé ; Arsène Houssaye est l’auteur d’un best-seller antiacadémique maintes fois

¹⁹ Sainte-Beuve, art. cit., rééd. cit., p. 394.

réédité, l'*Histoire du quarante et unième fauteuil* (1855). Les rescapés de cette première Bohême ont pu se mêler, vers le milieu du siècle, à un autre groupe qu'on désigne du nom de « fantaisistes » ou de « poètes fantaisistes », depuis un article d'Alfred Crampon, publié dans la *Revue des deux mondes* le 1^{er} novembre 1852, intitulé « Les fantaisistes » et analysant les procédés esthétiques adoptés par Gautier, qui venait de publier *Émaux et camées*, ou par Banville, dont les *Odes funambulesques*, en 1857, seront le bréviaire de cette poétique prédécadente. Dans les années 1840, une nouvelle « Bohême littéraire » s'est formée dans le quartier de l'Odéon, autour du café Momus. Ses contours sont plus flous, mais on y croise Henry Murger, Champfleury, Alfred Delvau. Elle est décrite dans le roman d'Henry Murger, *Scènes de la vie de bohème*, paru en volume en 1851. Sainte-Beuve reviendra sur ce sujet dans la première partie d'un article sur Gautier, publiée dans *Le Constitutionnel* le 16 novembre 1863²⁰, où il désigne explicitement Murger et Gautier.

La Bohême littéraire eut une belle postérité dans notre littérature, après 1860 avec Verlaine, Rimbaud, Germain Nouveau, et jusqu'à nos jours peut-être — une postérité peu académique. Les vœux de Sainte-Beuve, si tant est qu'il ait été sincère en les formant, ne furent pas exaucés. Mais il a entrevu un phénomène littéraire. Le critique du *Temps* mettait à son crédit les lignes qu'il consacre à la « Bohême littéraire ». C'est en effet le supplément d'âme de la proposition qu'il fait en janvier 1862.

En donnant à son intervention un caractère public, Sainte-Beuve dérogeait à la règle de confidentialité académique. À la fin de son article, sans doute pour prévenir le reproche d'indiscrétion qu'il encourait, il présente les choses comme s'il n'avait pu résister à la suffocation du huis clos. Je cite sa péroraison :

Je n'y tiens plus [...] ; c'est étouffant à la longue, c'est suffocant.

²⁰ Sainte-Beuve, « Théophile Gautier », *Le Constitutionnel*, 16 novembre 1863 ; recueilli dans les *Nouveaux lundis*, Paris, Michel Lévy frères, t. VI, 1866, p. 265-292.

Et voilà pourquoi j'ai dit à tout le monde bien des choses que j'aurais mieux aimé pouvoir développer à l'intérieur devant quelques-uns. J'ai fait mon Rapport au public²¹.

Il y a là, sans doute, une belle parabole, celle de l'homme qui étouffe dans le lieu où il a lui-même voulu s'enfermer. Sainte-Beuve a toujours préféré les clubs et les salons, les apartés, les colloques intimistes. Et le voilà pris soudain d'un accès de claustrophobie. Il parle au public depuis les fenêtres du quai de Conti. C'est du moins comme cela qu'il présente les choses, même si c'est à son public qu'il parle, à son public habituel, celui de ses *Lundis*. Car Sainte-Beuve cumule plusieurs fonctions. Il est membre de l'Académie française, il sera bientôt sénateur, et il est le critique attitré d'un grand journal, *Le Constitutionnel*. Et comme critique, il est double, et le revendique : il juge et il instruit. Mais il est aussi un homme habile, prudent, qui craint l'écart. Et là, s'il se résout à commettre un écart en jetant au public ses frustrations d'académicien, c'est que sa longue expérience lui donne le goût de la liberté.

Edmond Texier et Auguste Nefftzer, ne le désapprouvent pas sur ce plan. Dans le second volet de son article, publié le 12 février, comme s'il profitait du vent qui souffle en faveur de la Bohême littéraire, Auguste Nefftzer dénonce « un préjugé dénué de toute raison d'être ». Voici les termes dans lesquels il analyse ce préjugé :

Nous voudrions bien savoir [...] ce que deviendraient toutes les candidatures présentes, si M^{me} Sand était admise à poser la sienne [...]. Voilà un point qu'eut pu toucher M. Sainte-Beuve et une initiative qui eut mieux valu que son projet de dissection [...]. Et comment, en nous montrant l'épouvantail de ces catégories, de ces sections, après avoir réclamé comme *indispensable*, dans la section I^{re}, *langue et grammaire*, la présence de Messieurs Littré et Renan, comment n'a-t-il pas vu que dans la section VII — *romans* —, dans les sections IV et VI — *histoire morale, politique, prose élevée* —, il y a place pour quelques femmes dont les écrits sont aujourd'hui dans toutes les mains ?

²¹ Sainte-Beuve, « Des prochaines élections à l'Académie », art. cit., rééd. cit., p. 410.

Nefftzer poursuit en dénonçant l'« ostracisme des femmes » à l'Académie, en faisant l'éloge de M^{me} de Sévigné et en rappelant que les autres académies, celles en particulier qui sont nées en Italie à la Renaissance, ont accueilli des femmes.

Si l'histoire des relations entre littérature et institution, et notamment l'histoire des Académies était plus souvent abordée, et d'une manière plus complète, elle pourrait signaler l'initiative de Sainte-Beuve, mais aussi, dans son prolongement, cette belle défense de la cause des femmes à l'Académie, par un journaliste dont le nom est bien oublié : ils n'étaient pas nombreux en 1862 à soutenir ce point de vue.

Copyright © 2014 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Pour citer cette communication :

André Guyaux, *Sainte-Beuve et la « Bohême littéraire »*. *Un épisode de la vie académique sous le Second Empire* [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2014. Disponible sur : <www.arlfb.be>